

DEUTSCHLAND—SLOVENSKO—EESTI—SLOVENIJA—ELLÁS—PORTUGAL—ESPAÑA—POLSKA—FRANCE—ÖSTERREICH—IRELAND—NEDERLAND—ITALIA—M
RTENARIAT—ÉCO-RESPONSABILITÉ—RÉSEAU—AVENIR—MOBILITÉ—ACCÈS—EUROPE—TERritoIRES—ÉVOLUTION—PERFORMANCE—DÉVELOPPEMENT DURABLE—ACCOMPAGNEMENT—ORGANISATION—SÉCURITÉ—AMÉNAGEMENT—OUVERTURE—INNOVATION—INTERCONNECTION—PARTENARIAT—ÉCO-RESPONSABILITÉ—RÉSEAU—AVENIR—MOBILITÉ—ACCÈS
NTA LUCIA—GARE DE LYON—MADRID ATOCHA—LISBOA SANTA APOLONIA—KIFJHOEK—WOIPPY BERLIN HAUPTBAHNHOF—LONDON SAINT PANCRA
—NARBONNE—MARSEILLE—VILNIUS—LYON—MILANO—BERN—STRASBOURG—NANCY—PARIS—KØBENHAVN—CALAIS—DOVER—LONDON—WARSAWA
PPY—MASCHEN—VALENTON LISBOA—SALAMANCA—MADRID—BARCELONA—NARBONNE—MARSEILLE—VILNIUS—LYON—MILANO—BERN—STRASBOURG—NANCY—PARIS—KØBENHAVN—CALAIS—DOVER—LONDON—WARSAWA—BRISTOL—BRUXELLES
KØBENHAVN—CALAIS—DOVER—LONDON—WARSAWA—BRISTOL—BRUXELLES—DEN HAAG—LIAMSTERDAM—DORTMUND—HANNOVER—BERLIN—PRAHA—FRAN

EXPERIMENTATION DE TECHNIQUES ANTI-VEGETATION Ligne Narbonne – Port Bou (Aude)

- Des sollicitations de la part d'organismes extérieurs vers la SNCF et RFF
- L'accord cadre du 16 mars 2007 entre RFF – SNCF – MEEDDM – MAP
- Un contexte propice dans les étangs de la Narbonnaise :
 - Milieu naturel sensible et protégé (Pnr, RNR)
 - Appel à projet de l'Agence de l'Eau RMC

- Une réglementation de plus en plus exigeante

Réglementation	Attentes
DCE de 2000	Objectifs d'atteinte de bonne qualité des eaux pour 2015 et 2021
Arrêté national 12/09/2006	Réglementation des traitements selon la distance entre les points d'eau et le RFN
Plan Ecophyto 2018	Objectif de réduction des produits phytosanitaires de 50 % entre 2010 et 2018

MONTAGE D'UN PROJET EN DEUX VOLETS :

VOLET FERROVIAIRE :

Expérimentation de techniques de maîtrise de la végétation dites « préventives » accompagnée d'une maîtrise raisonnée de la végétation

VOLET JARDINS DES CHEMINOTS :

Impulsion d'une démarche de jardinage raisonné sur les jardins des cheminots de Narbonne

Deux pistes d'actions :

- Expérimentation de techniques de maîtrise de la végétation, dites « préventives »
- Maîtrise raisonnée de la végétation

Partenaires:

- Cofinanceurs : RFF, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Initiation et appui technique : SNCF, Pnr de la Narbonnaise, DRAF SRAL

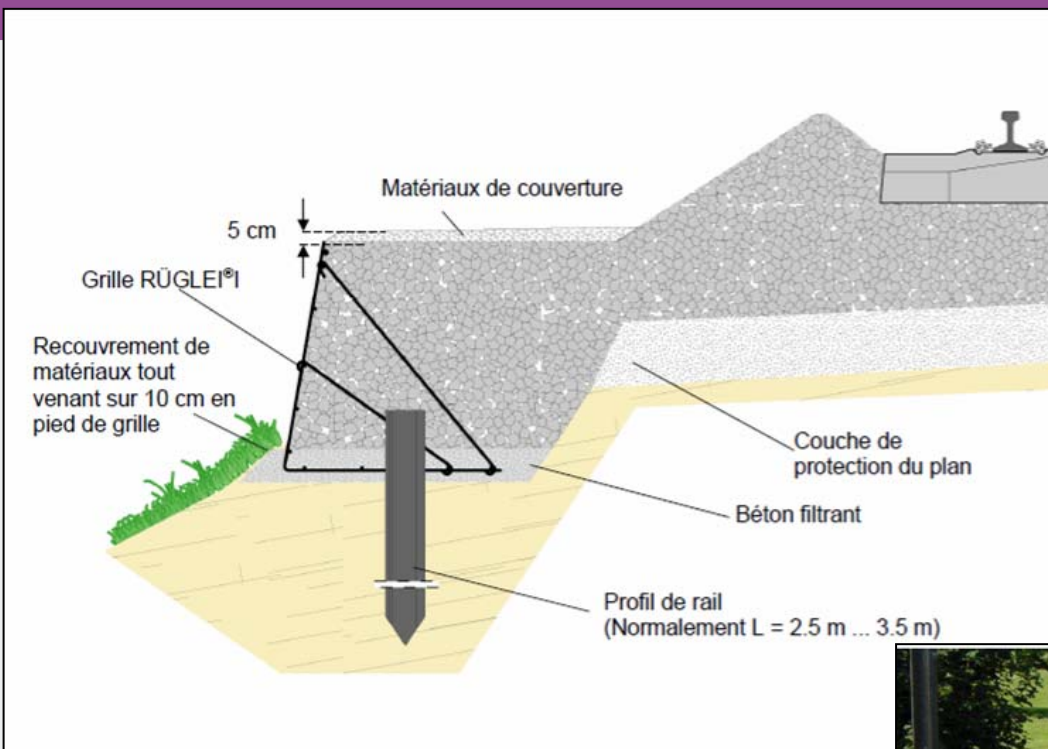
Zone d'étude:

- 21 km sur la ligne Narbonne – Port Bou

MESURES PREVENTIVES A EXPERIMENTER



MESURES PREVENTIVES A EXPERIMENTER



Rugleï®



Zone d'implantation du Ruglei®



MESURES PREVENTIVES A EXPERIMENTER



Nattes anti-végétation



Zone d'implantation de la natte anti-végétation



MESURES PREVENTIVES A EXPERIMENTER



Plast Sol

Zone d'implantation du Plast Sol



Quantités utilisées < 2010 / an	Quantités à utiliser > 2010 / an	Surface concernée
50 kg	4 kg	15.75 ha

NATURE DES DEPENSES	TOTAL (€ HT)
▪ Etudes et conception	58 980
▪ Mesures préventives	134 300
▪ Désherbage raisonné	17 000
TOTAL	210 280

Montage financier
AE : 80 % → 168 224 € RFF : 20 % → 42 056 €

- Septembre 2009 : Réponse des partenaires à l'appel à projet
- Décembre 2009 : Candidature retenue
- 15 mai 2010 : Réception de la convention de financement
- Fin mai 2010: Définition du protocole de maîtrise de la végétation
- Fin juin 2010 :
 - Consultation des entreprises pour la réalisation des travaux
 - Consultation des entreprises d'insertion pour le désherbage localisé et le débroussaillage
- Septembre 2010 :
 - Débroussaillage et désherbage
 - Choix des entreprises de travaux
- Hiver 2010-2011 : Pose des mesures préventives